

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DU 9^E ARRONDISSEMENT DU 2 MARS 2015

Vœu à la Maire du 9^e arrondissement présenté par Pauline Véron, Claire Morel et Jonathan Sorel relatif à l'information sur l'attribution des créneaux horaires dans les équipements sportifs de l'arrondissement

Considérant que la Ville de Paris met à la disposition des associations sportives et autres organismes réservataires les équipements sportifs municipaux ;

Considérant que les associations peuvent y pratiquer les activités sportives : entraînements hebdomadaires réguliers, compétitions de week-end, de 7 h à 22 h 30 (8 h à 18 h le dimanche), sauf certains jours fériés ;

Considérant que les demandes de créneaux horaires dans les équipements sportifs au profit des associations sportives parisiennes étaient ouvertes de fin décembre à fin février pour les demandes de créneaux permanents ;

Considérant que la décision d'attribution est prise par la mairie d'arrondissement concernée ;

Sur proposition de Pauline Véron, Claire Morel et Jonathan Sorel, les élus émettent le vœu que la Maire du 9^e :

- **Informe le conseil d'arrondissement de l'ensemble des créneaux horaires disponibles dans les équipements sportifs de l'arrondissement avant que ceux-ci soient attribués ;**
- **Informe le conseil d'arrondissement de l'attribution des créneaux horaires avant le début de la saison sportive.**